

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un INTERMARCHÉ sur la commune de BELFORT (90). Le projet prévoit la création d'un parking de 133 places et d'environ 4 600 m² de surface de plancher, le long de la rue de Vesoul.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Rubrique 41 de l'annexe de l'article R.122-2 du code de l'environnement.	Aménagement d'un parking de 133 places de stationnement (aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur la création d'un bâtiment commercial INTERMARCHÉ comportant un drive, un kiosque, une laverie, une unité de stockage de gaz extérieure et un parking de 133 places, en lieu et place du terrain de foot présent actuellement sur site.

Le projet comprend :

- La démolition du bâtiment présent ainsi que du terrain de foot,
- La création d'un bâtiment commercial avec une surface de plancher de 4 690 m²,
- La création de 133 places perméables, dont 1 place électriques, 3 places PMR et une place jeune maman,
- La création d'un local drive, d'un kiosque, d'une laverie, d'une unité de stockage de gaz extérieur.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise la création d'un INTERMARCHÉ en lieu et place du terrain de foot actuellement présent.

Ce projet permet de présenter une meilleure offre (alimentaire et non-alimentaire) de proximité aux habitants de la commune, dans un bâtiment conforme aux normes actuelles.

Ce projet permettra également la création d'emploi et rendra la commune plus attractive.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain de foot présent sur site ainsi que le bâtiment qui y est associé seront détruits.

Le terrain n'étant pas goudronné et bétonné, il y aura quelques déblais et remblais.

Un bâtiment supermarché sera créé.

Des places de stationnement semi-perméables seront majoritairement créées.

Une charte chantier propre sera mise en place.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aire de stationnement de 137 places comportera les aménagements suivants :

- 133 places perméables dont :
- 1 places électriques,
- 3 places PMR,
- 1 place jeune maman,

Pour limiter les eaux de ruissellement et permettre une meilleure intégration paysagère, des espaces verts, plantés d'arbres ainsi que des places permettant l'infiltration des eaux pluviales seront créés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise foncière	16 010,0 m ²
Surface bâti construit	4 687,0 m ²
Surface espaces verts	4 310 m ²
Surface de plancher	4 247,50 m ²
Surface de parking maximum	3 185,60 m ²
Surface de parking créée	3 153,55 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de Vésoul
90000 BELFORT

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6 ° 8 3 ' 8 2 " 84 Lat. 4 7 ° 6 5 ' 5 6 " 11

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone ZNIEFF présente au droit du site, mais plusieurs sont à proximité. - ZNIEFF T1, (430220027) "Cours moyen et inférieur de la Rosemontoise" - ZNIEFF T1, (430010408) "Etang des Forges" - ZNIEFF T1, (430022035) "Ruisseaux du Verboté et d'Evette" - ZNIEFF T1, (430010409) "Collines de la Miotte et de la Justice" - ZNIEFF T1, (430020338) "Pelouses et prairies du château"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrêté de protection de biotope n'est présent sur la commune de BELFORT.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun parc et réserve n'est présent sur la commune de BELFORT.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe un plan de prévention du bruits dans l'environnement, sur la commune de BELFORT. Le site est concerné par l'arrêté préfectoral n°2018 du 12/07/2018, portant publication des cartes stratégiques de bruit des voies communales de Belfort, pour la vue de Vesoul, en bordure ouest du site.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plusieurs monuments historiques sont présents sur la commune de BELFORT. Ils se trouvent tous dans la partie sud de la ville, donc à plus de 2 km du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune fait l'objet d'un plan de prévention des risques inondations, approuvé le 14/09/1999. Le site n'est pas concerné par l'aléa inondation. Il n'existe pas de plan de prévention des risques technologiques sur la commune de BELFORT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucun établissement BASOL ou BASIAS. Néanmoins, plusieurs sont recensés dans un rayon de 500 m autour du site, ccf. trame word associé.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas situé dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de BELFORT n'est pas situé dans un périmètre de protection de captage d'eau.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit à proximité
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 à proximité
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé à proximité

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site s'implantant sur une parcelle déjà aménagée à proximité du centre-ville de BELFORT, il n'aura aucun impact sur la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de BELFORT n'est concerné par aucun plan de prévention des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque de sismicité : Aléa 3 (modérée)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucun arrêté préfectoral relatif au risque termites et mûres dans le département du territoire de BELFORT.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Concernant le risque Radon, la commune est classée en catégorie 3.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- En phase chantier : trafic d'engins pouvant effectuer des livraisons et évacuation des déchets de démolition. - En phase d'exploitation : trafic lié aux véhicules des clients, employés, camions de livraisons et de collecte des déchets
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui de manière temporaire en phase chantier. Oui en phase d'exploitation mais au vu de l'environnement du site (usine à 200 m au sud du site), les nuisances liées aux émissions sonores sont jugés comme faibles.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet pourra engendrer des vibrations durant la phase chantier uniquement et ce de manière temporaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>De l'éclairage public est déjà présent à proximité du site via les installations industriels situés en proximité directe.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant le chantier, les émissions seront liées à la circulation des engins de chantier et d'évacuation des déchets.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le ruissellement sera limité par la présence de surfaces perméables (espace vert et places semi-perméables).</p> <p>Une étude hydraulique est également prévu pour dimensionner les ouvrages de gestion des eaux pluviales.</p> <p>Aucune station service ne sera construite sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau collectif.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant la phase d'exploitation les déchets seront, DIB, cartons, biodéchets, OM. Ceux-ci seront triés puis recyclés ou revalorisés.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet consiste à créer un magasin intermarché en lieu et place du terrain de foot et du bâtiment actuel qui y est associé.

Ce projet permet de présenter une meilleure offre alimentaire et non-alimentaire de proximité aux habitants de la commune.

Ce projet permettra la création d'emploi et rendra la commune plus attractive.

La confrontation du projet d'aménagement avec l'analyse des enjeux environnementaux révèle que le projet n'aura pas d'effets sur les milieux naturels protégés, les zones humides et les eaux souterraines, et aura un effet positif sur les eaux superficielles du fait de la diminution de la surface imperméabilisée.

Le site est actuellement aménagé.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Le projet n'engendrera pas d'enjeux majeurs en termes d'environnement,
- Le projet engendrera peu d'impact supplémentaire,
- Le projet augmentera les zones perméables sur site,
- Le projet n'est pas concerné par un périmètre de captage des eaux potable,
- Le projet n'est pas concerné par des risques inondations,
- Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle remarquable

Au vu des différents éléments présentés, nous ne pensons pas qu'une évaluation environnementale soit nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Cf. Etude environnementale A.D Environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

PAGNY S/ MEUSE

le,

30/05/19

Signature

**L'Immobilier Européenne
des Mousquetaires**

24 rue Auguste Chabrières
75015 PARIS
RCS PARIS 334 056 647